

Examen de remplacement de DED
(dimension éthique et déontologique)

Premier semestre (Cycle Ingénieur)

- **Question 01**: donner la définition des mots suivants :(6pts)
- déontologie : est ensembles des règles de bonne conduite qui régissent l'exercice d'une profession au regard de sa mission. (2pts)

 - franchise universitaire : est un terme qui exprime la position dans laquelle l'Université se distingue et dans laquelle les forces de sécurités ne peuvent pas s'y intégrer sans l'approbation préalable des responsables.(2pts)

 - établissement universitaire : une institution d'enseignement supérieur, d'études et de recherche, dont l'objectif est la production du savoir.(2pts)
- **Question 02** :citer quelques bonnes pratiques pour l'enseignant. (4pts)
- Mettre en œuvre l'intégrité, la sincérité et l'équité.
 - Liberté académique.
 - Lutter contre le plagiat scientifique.
 - Le caractère sacré du campus universitaire.
- **Question 03** : autant qu'un étudiant, expliquer la relation entre l'étudiant et le personnel administratif et technique. (4pts).
- Il est obligé de reconnaître l'autorité de chacun, lesquels doivent être exercés de façon responsable est juste.
- Leur relation doit être courtoise et respectueuse, baser sur la prise en charge des étudiants au sein de leur parcours universitaire.
- **Question 04** : citer les droits et obligations du personnel administratif et technique du campus universitaire. (6pts).
- Droits :(3pts)
- assurer un traitement respectueux et équitable des agents administratifs et de la justice entre eux.
 - veiller à ce que les employés admiratifs ne soit pas victimes de harcèlement ou d'abus dans l'exercice de leur fonction.
 - s'assure que les employés bénéficient de formations afin d'améliorer leur performance au travail.

Obligations :(3pts)

-assure un service public avec des normes qualitatives exigeant un traitement de tous les intéressés.

-effectuer diverses taches de manière à assurer la fourniture de toutes les informations et services à la famille universitaire.

-remise aux enseignants et aux étudiants de toutes les informations et documents juridiques qu'ils ont le droit de voir et d'obtenir.

Bon courage ;

Madame Kernou